

# Etude de besoins en SESSAD 2007

Etude commanditée par l' Association régionale des SESSAD  
Réalisée par le CREAI de Bretagne

# Contexte initial

- ✓ Schéma de l'enfance et de l'adolescence handicapées et inadaptées 2000/2005 : déclinaisons des priorités nationales :
  - ✓ Extension de la couverture des CAMSP, diagnostic des autismes
  - ✓ Développement des SESSAD
  - ✓ Création de places pour enfants lourdement handicapés (polyhandicapés, autistes) ou dont la prise en charge est difficile
  - ✓ Développement de l'accueil temporaire
- ✓ Loi 2002-2 : articulation des autorisations aux schémas et aux évaluations
- ➔ 2003 : 1ère demande de l'Association régionale des SESSAD d'un bilan intermédiaire
- ➔ Puis, demandes d'actualisation en 2004, en 2006 et en 2007

# Evolution du contexte réglementaire

- **Loi 2005-102** : MDPH, scolarisation
- **Les 3 axes du PRIAC** (Programme Interdépartementaux d'accompagnement des Handicaps et de la Perte d'autonomie) de la CNSA :
  - **La prévention, accès au dépistage, à l'évaluation et à l'accompagnement précoce,**
  - **L'accompagnement dans le milieu ordinaire**
  - L'accueil et accompagnement en institution
- Des orientations en direction de populations spécifiques :
  - Ex : Autisme/TED

# Objectifs de l'enquête

- **Repérer l'état des besoins non pourvus :**
  - **Effectif en liste d'attente**
  - **Sur-effectif**
  - **Suivis « par défaut »**
  
- **Approche qualitative sur des thèmes ciblés :**
  - **L'accompagnement des moins de 6 ans**
  - **L'accompagnement des 16 ans et plus**

# Méthodologie

- Collecte par questionnaires diffusés à l'ensemble des SESSAD
- Saisie et analyse par le CREAI de Bretagne

# Une participation plus forte qu'en 2006

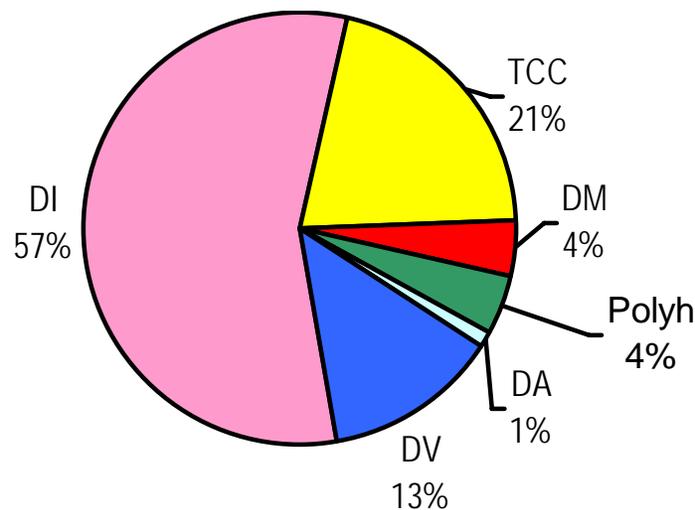
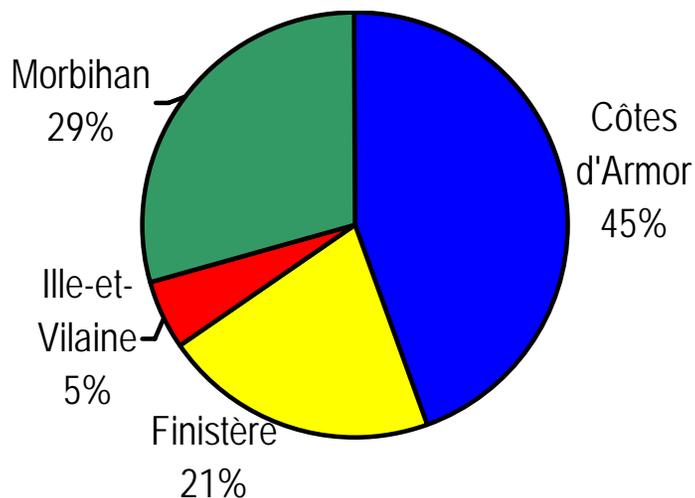
- Sur les 69 SESSAD bretons, 7 ont un double agrément
- 64 questionnaires exploités, soit taux de réponse de 84 %
- Une participation hétérogène selon les départements (de 76 % à 90 %) et selon les agréments (54 % à 100 %)

# Limites des résultats

- Une sous-estimation des besoins non couverts du fait de l'absence de 12 réponses
- L'évaluation des besoins non pourvus par les listes d'attente :
  - Un préalable : l'élimination de doublons
  - A compléter par le repérage des prises en charge en établissement par défaut de places en SESSAD
  - La liste d'attente ne mesure pas le besoin en tant que tel mais l'expression de la demande

# Un « sur-effectif » inégalement réparti

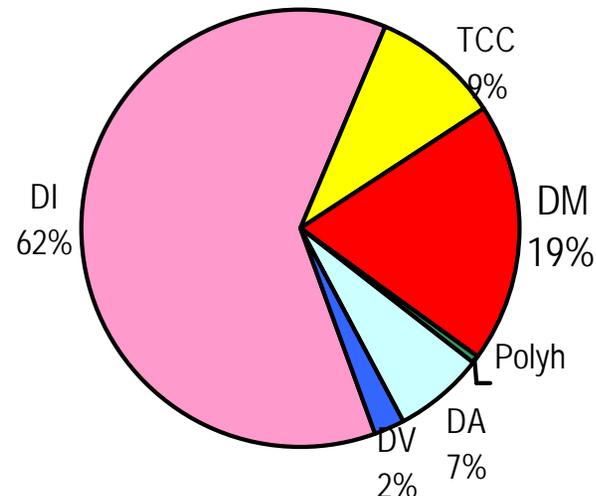
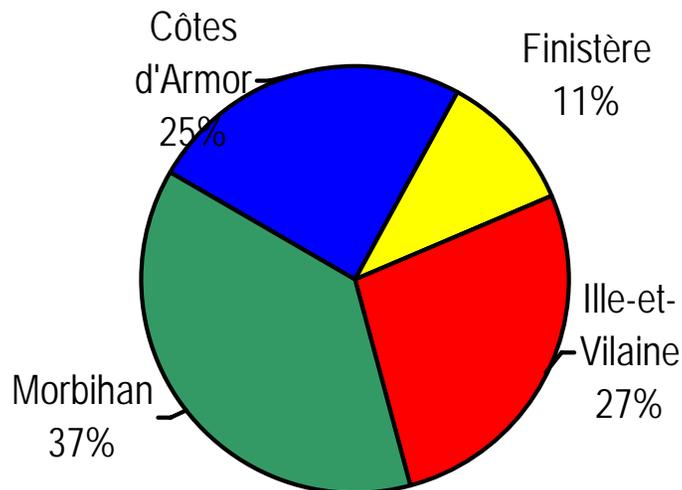
- Plus de 90 jeunes pris en charge au-delà des places financées
- Une inégale répartition des sur-effectifs



# Progression des effectifs en liste d'attente

- 46 SESSAD concernés par des inscriptions en liste d'attente,
- 569 jeunes inscrits en liste d'attente de SESSAD,
- Soit 9 jeunes par SESSAD en moyenne, contre 8 en 2005

## Répartition des effectifs en liste d'attente au 31 décembre 2006



# Des enfants en moyenne plus jeunes inscrits en liste d'attente des SESSAD polyhandicap ou déf. motrice et, à l'inverse, plus âgés en SESSAD TCC

## Âges moyens des jeunes en liste d'attente

	département de l'établissement				Total
	22	29	35	56	
Déficiência intellectuelle	7,3	8,6	9,2	9,9	9,1
TCC	13,8	13,5	8,1	11,2	10,3
Déficiência motrice	7,7	7,6	6,9	7,1	7,4
Polyhandicap				5,0	5,0
Déficiência auditive	8,4	7,4	12,0	5,3	8,0
Déficiência visuelle		6,2		10,0	6,5
Total	7,7	7,7	8,7	9,7	8,7

# Baisse des situations d'accompagnement par défaut, mais l'effectif reste important

- 18 SESSAD signalent au moins une situation d'attente d'une place disponible
- Au moins 35 jeunes pris en charge « par défaut » par un SESSAD en attente d'une place disponible.
- Au 31 décembre 2003, 19 SESSAD concernés par 45 jeunes,
- et au 31 décembre 2002, 18 SESSAD par 60 jeunes



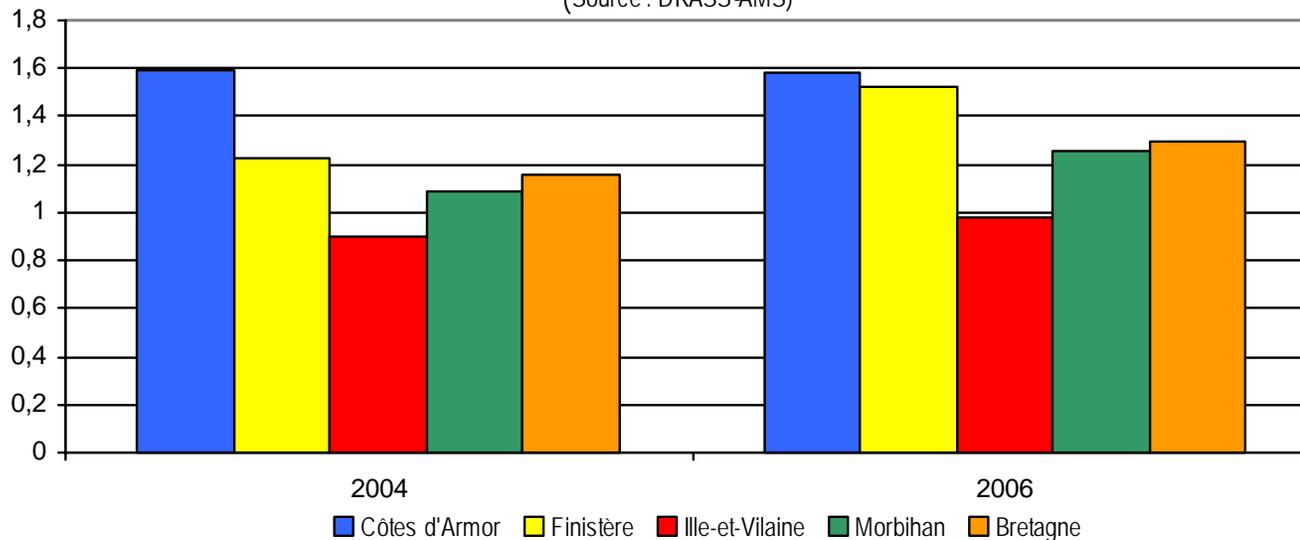
# Analyse détaillée



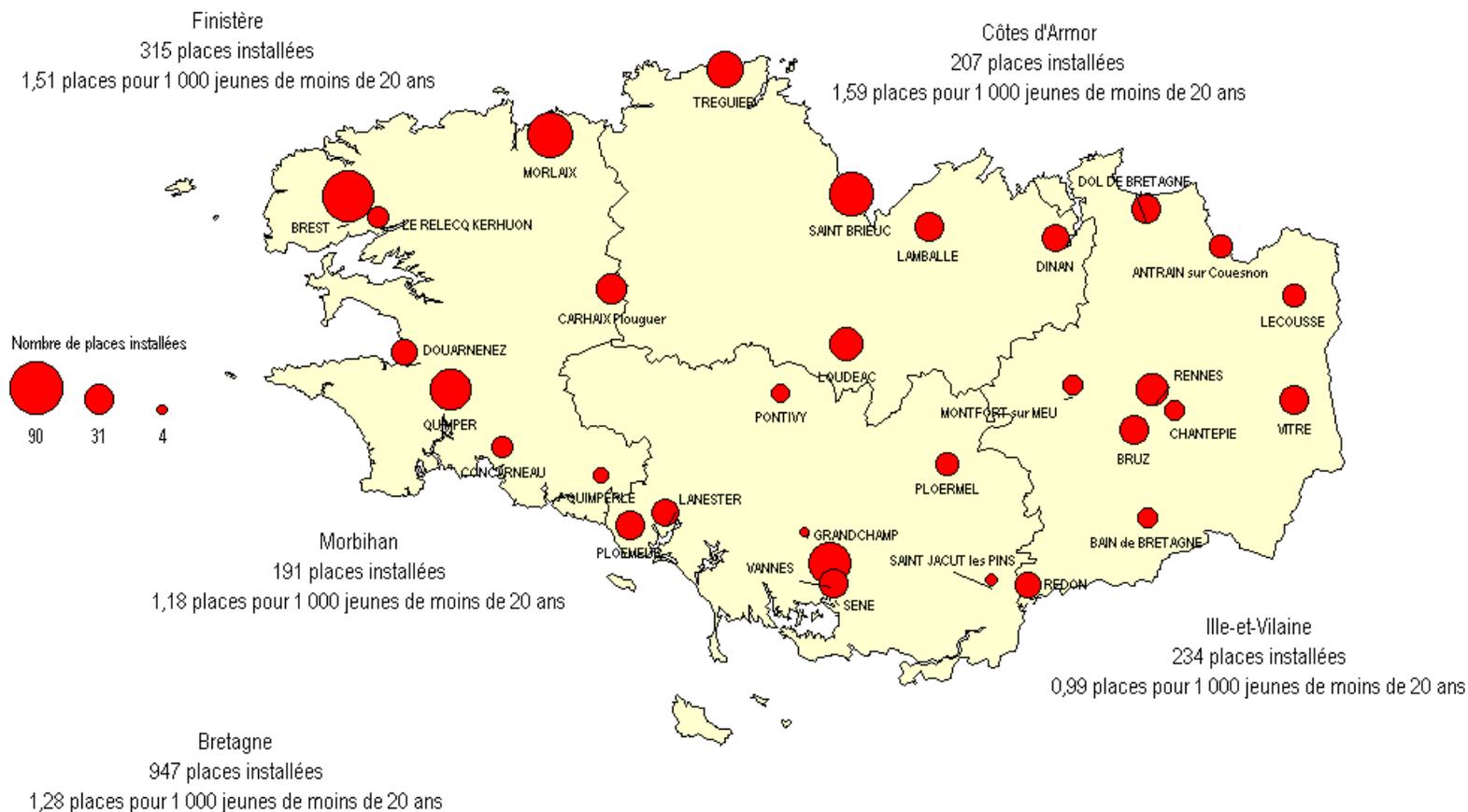
# SESSAD Déficience intellectuelle

- **967 places financées** au 31.12.06, soit **1.30** places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.
- Le retard de l'Ille-et-Vilaine est toujours d'actualité :

Taux d'équipement par département sur la période 2004/2006  
(Source : DRASS-AMS)

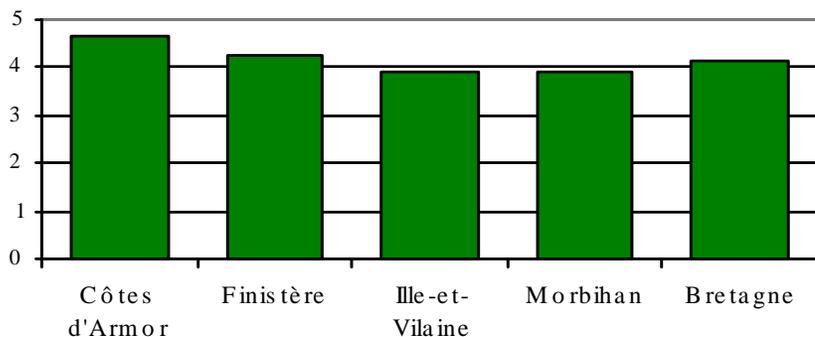


## Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) au 31.12.05 Déficience intellectuelle

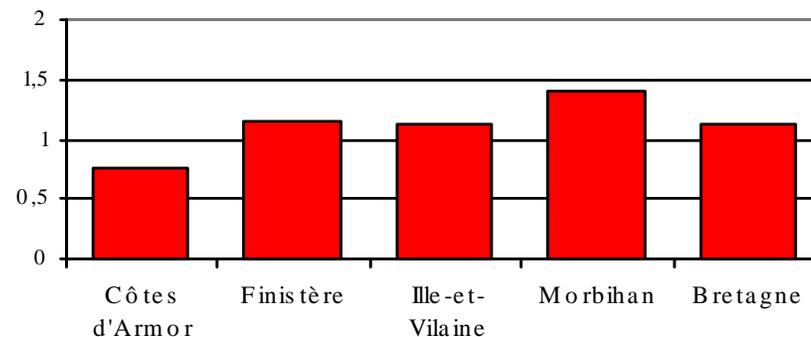


# Articulation des réponses avec les autres dispositifs :

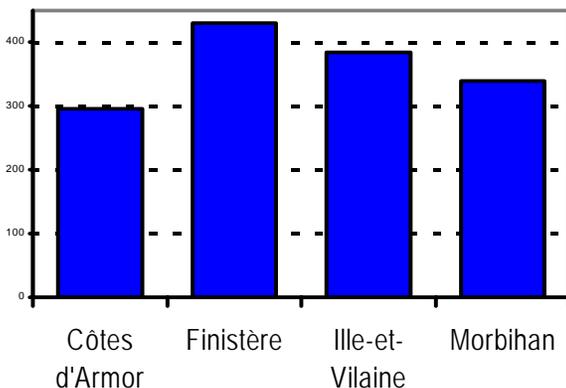
Taux d'équipement par département en IME au 31.12.06 (Source : DRASS-AMS)



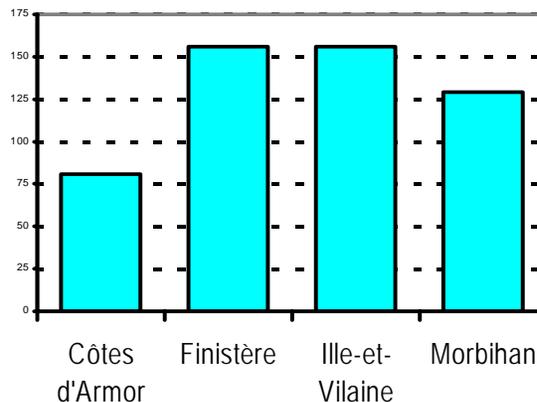
Taux d'équipement par département en psychiatrie infanto-juvénile au 01.10.06



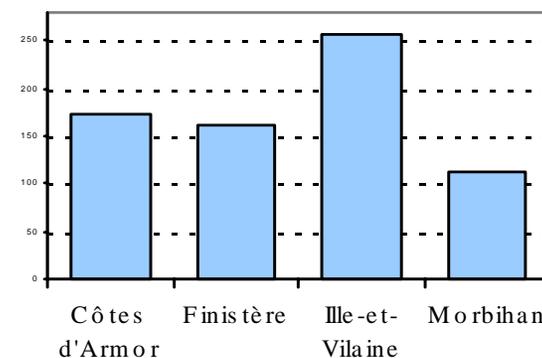
Nb élèves en CLIS I 2007/08



Nb élèves UPI DI 2007/08



Nb élèves avec AVS en 2007/08



# SESSAD Déficience intellectuelle

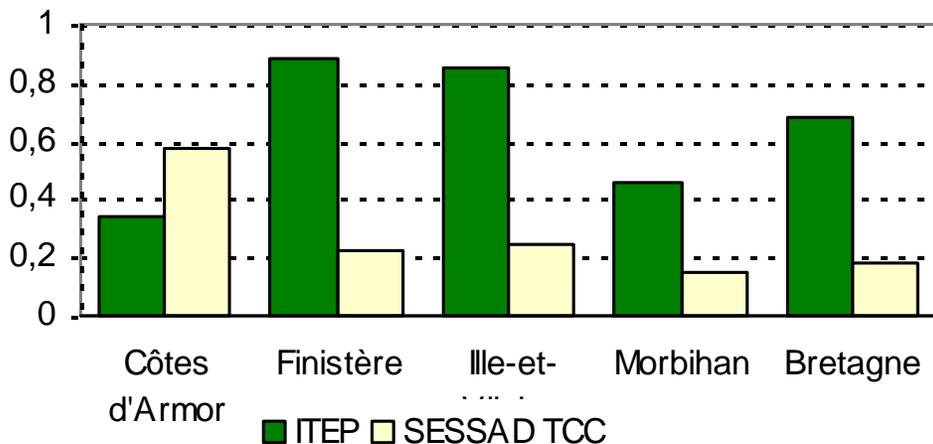
- **Permanence de la pratique du « sur-effectif » :**  
52 jeunes en « sur-effectifs » au 31.12.06
- **352 jeunes enregistrés en liste d'attente de SESSAD DI, dont 46 % dans les SESSAD du Morbihan.**  
Malgré un taux d'équipement élevé, les Côtes d'Armor enregistrent 73 jeunes en liste d'attente
- 1 jeune âgé de 20 ans et plus en SESSAD DI au 31.12.06
- 14 SESSAD signalent accompagner **30 jeunes ayant demandé une réorientation** vers un autre agrément, soit 2 % des jeunes suivis

# SESSAD TCC

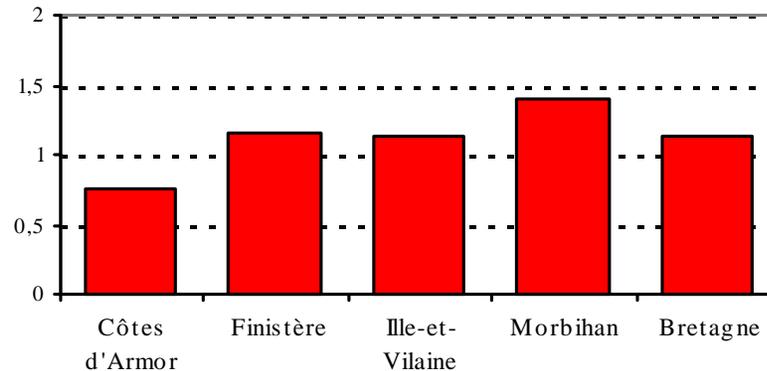
- 208 places financées au 31.12.06, soit 0.28 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans
- Des disparités départementales

Taux d'équipement par département en ITEP au 31.12.06

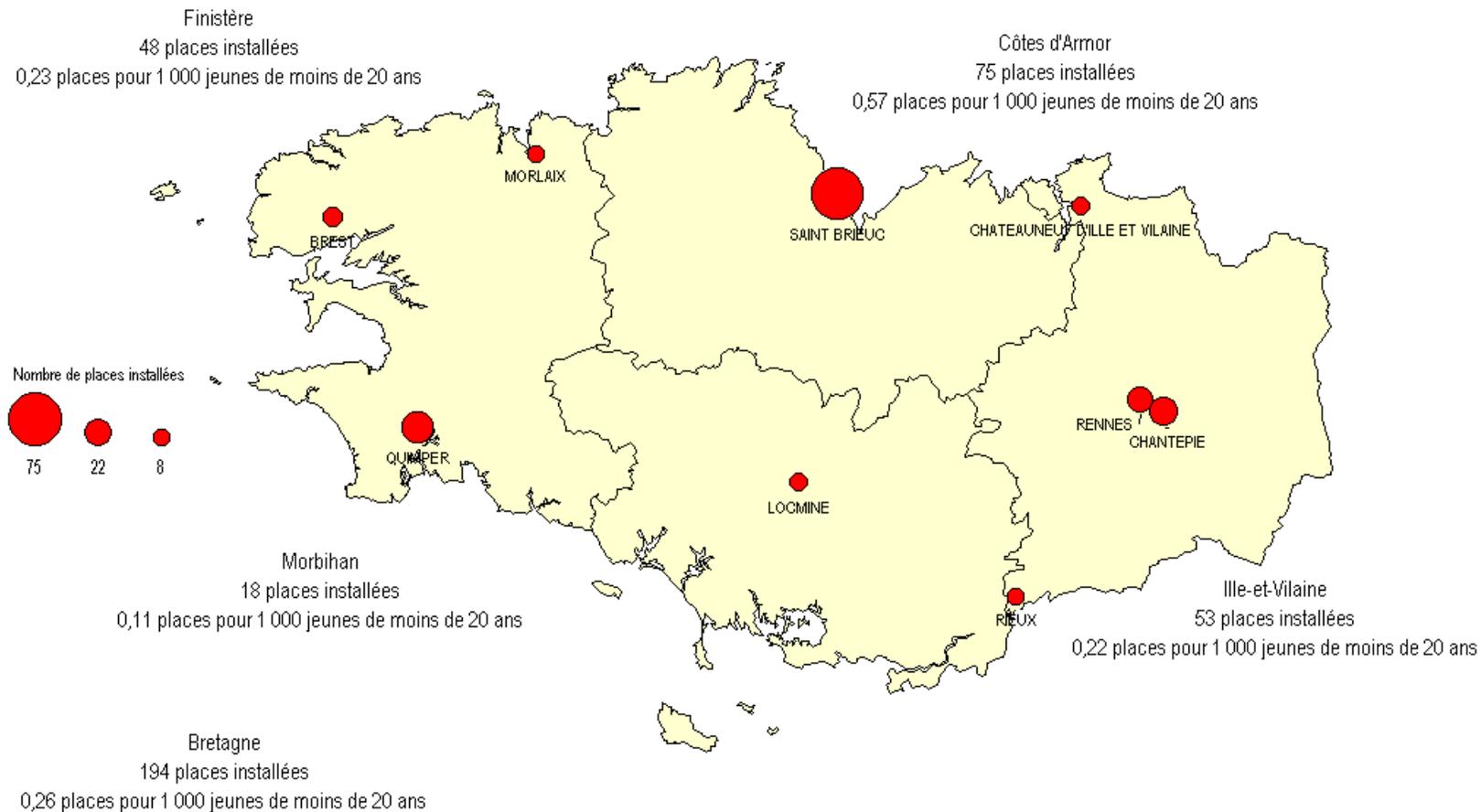
(Source : DRASS-AMS)



Taux d'équipement par département en psychiatrie infanto-juvénile au 01.01.06



## Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) au 31.12.05 Troubles du caractère et du comportement

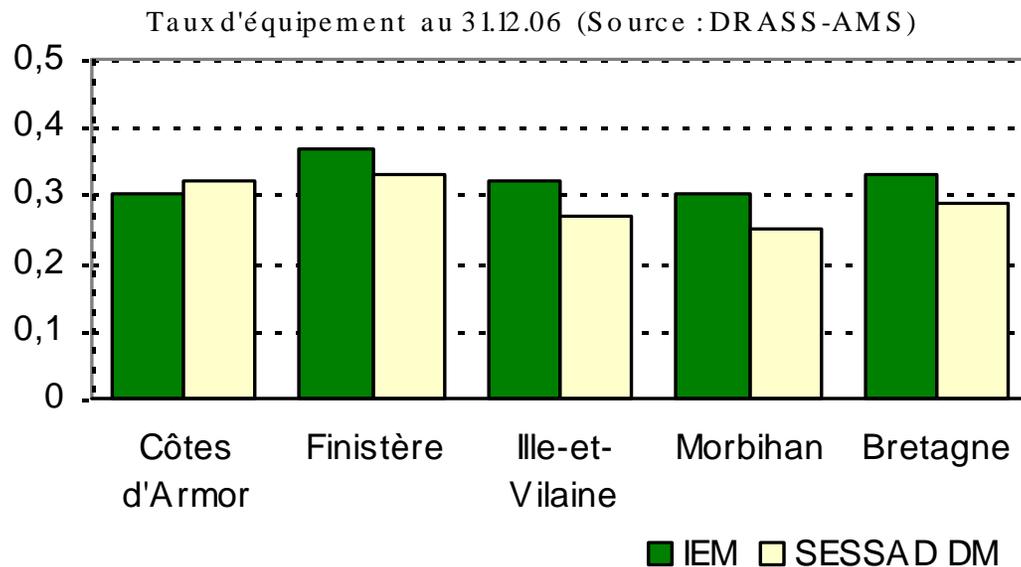


# SESSAD TCC

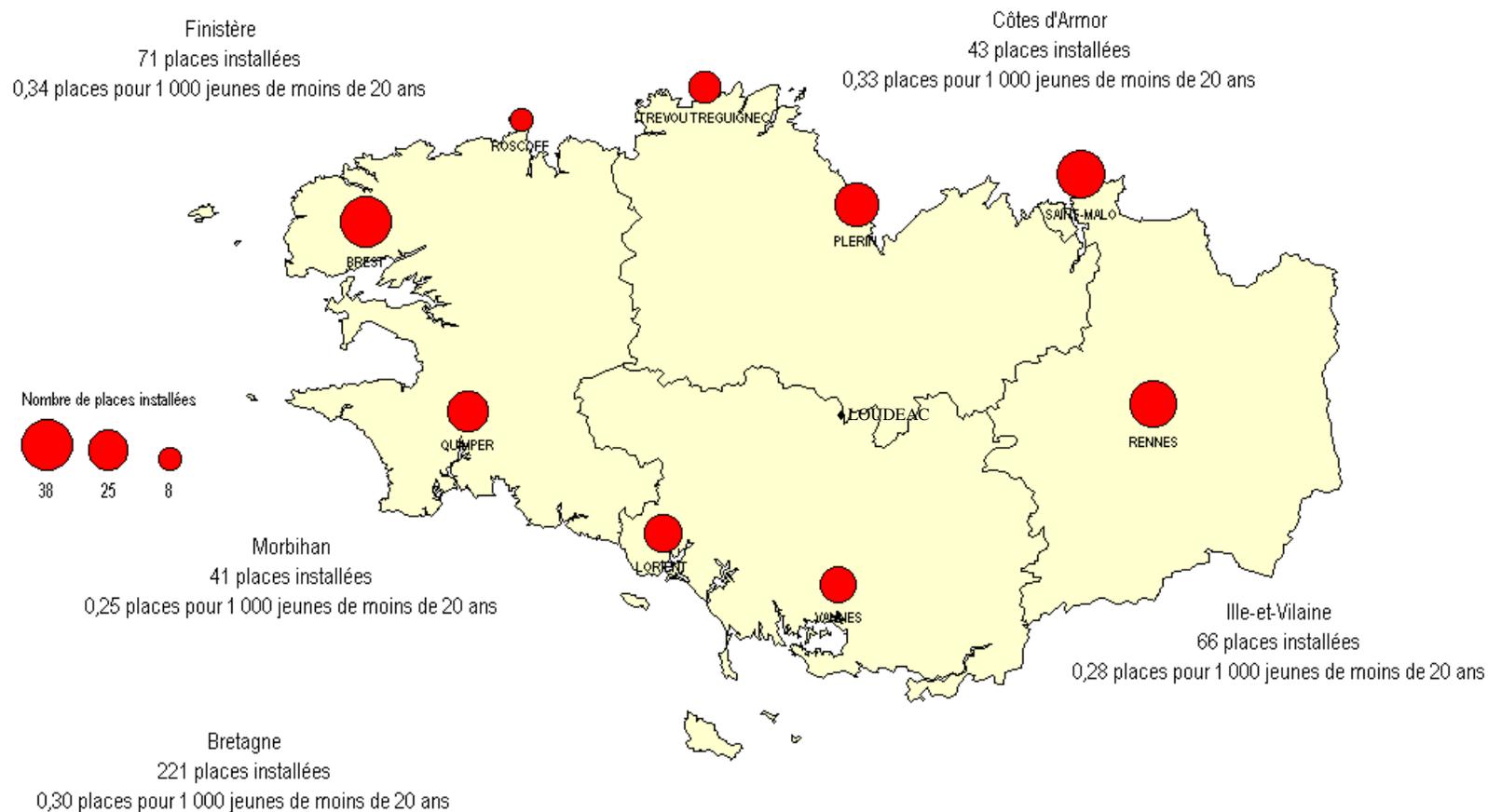
- Une sous-estimation des besoins non couverts compte-tenu de l'importance des non-réponses à l'enquête :
  - Un sur-effectif de 7 jeunes
  - Une liste d'attente de 54 jeunes,
  - Aucun jeune de 20 ans et plus accompagné par un SESSAD TCC au 31.12.2006
  - 2 jeunes pris en charge « par défaut »

# SESSAD Déficience motrice

- 221 places financées au 31.12.2006, soit 0.29 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans
- Des disparités départementales qui s'atténuent :



## Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) au 31.12.05 Déficience motrice



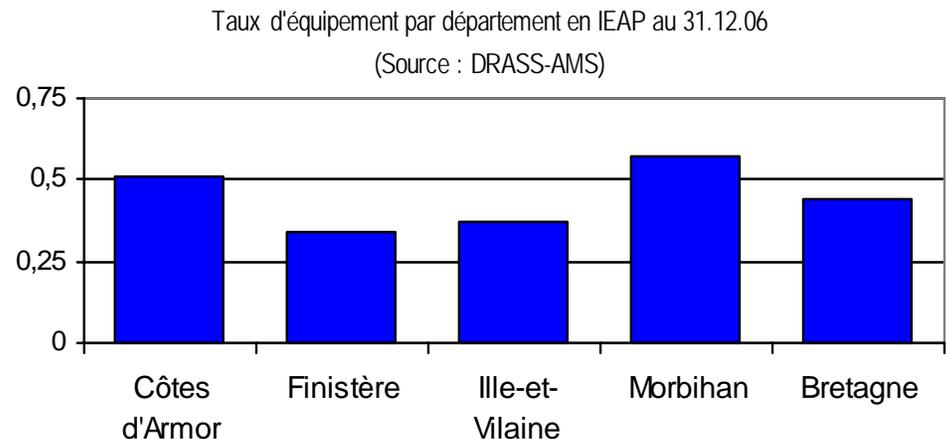
# SESSAD Déficience motrice

- Un **sur-effectif de 4 jeunes** au 31.12.2006,
- **Augmentation des effectifs en liste d'attente** : 109 (68 au 31.12.05; 42 au 31.12.2003 et 43 au 31.12.02).
- Près d'un jeune sur deux inscrit en liste d'attente est enregistré par un SESSAD costarmoricain
- Aucun jeune de 20 ans et plus accompagné par un SESSAD DM
- 1 jeune pris en charge « par défaut »

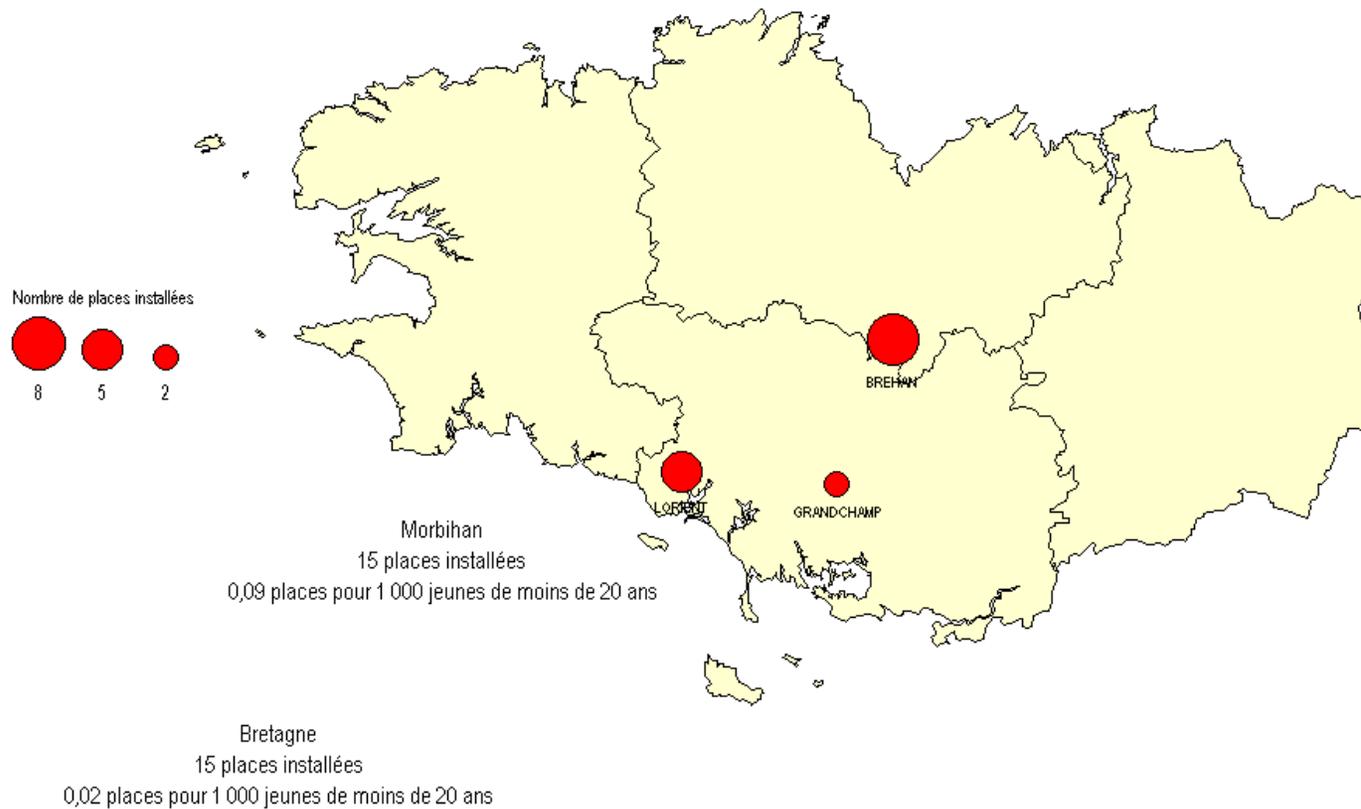
# SESSAD Polyhandicap

- **15 places financées** au 31.12.06, localisées exclusivement dans le Morbihan, soit un taux d'équipement régional de 0.02 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.
- avis favorables pour 5 places dans les Côtes d'Armor et 6 places en Ile-et-Vilaine

Le Morbihan enregistre également un taux d'équipement en IEAP supérieur à la moyenne régionale



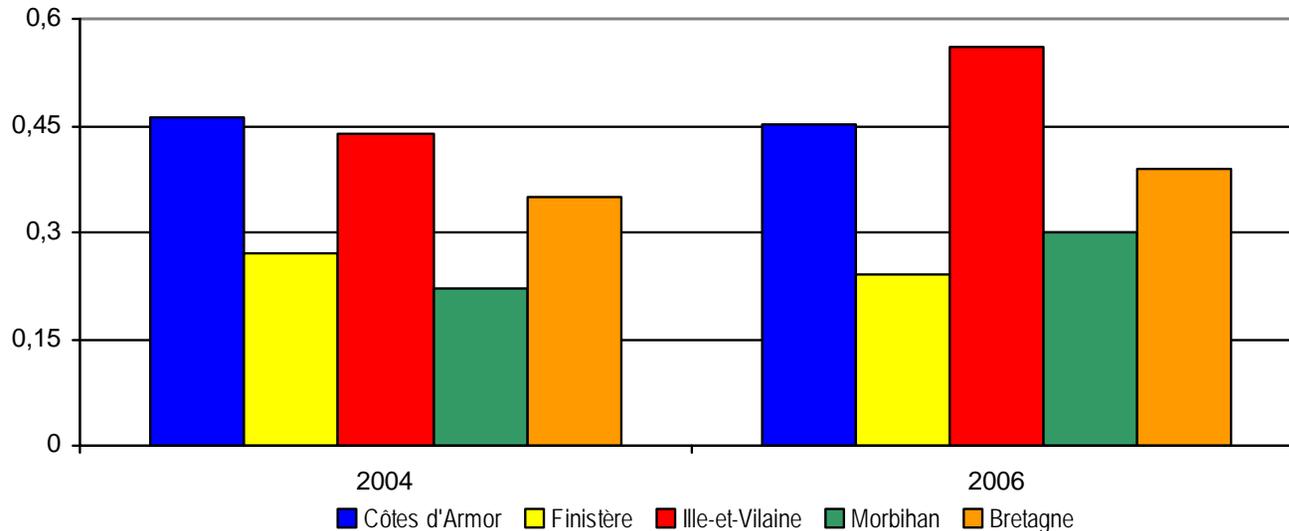
## Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) au 31.12.05 Polyhandicapés



# SESSAD Déficience auditive

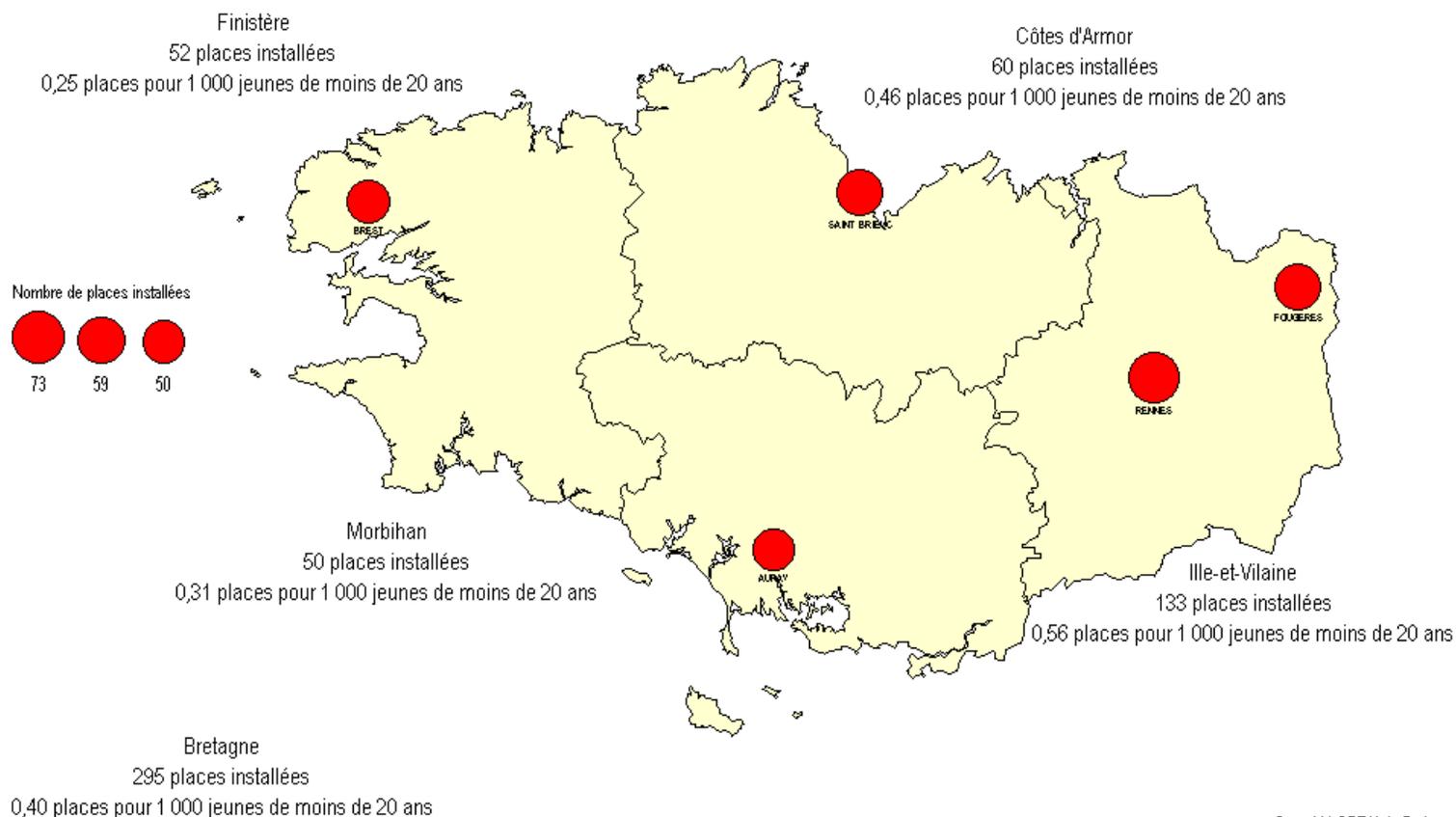
- **295 places financées** au 31 décembre 2006, soit 0.39 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.
- Des disparités départementales toujours d'actualité ...

Taux d'équipement par département (Source : DRASS-AMS)



- ... qui s'observent également en terme d'équipement en établissement

## Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) au 31.12.05 Déficience auditive



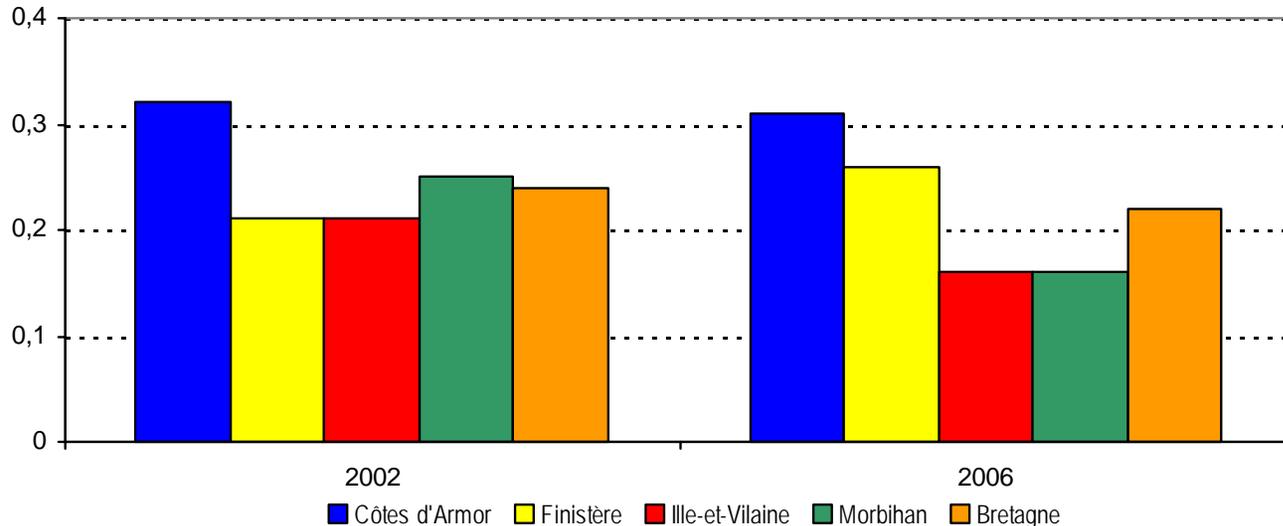
# SESSAD Déficience auditive

- Un **sur-effectif** de 10 jeunes
- **Augmentation des effectifs en liste d'attente** :  
37 jeunes au 31.12.06 contre 17 jeunes au  
31.12.2005, 5 en 2003 et 3 en 2002
- **8 jeunes âgés de 20 ans et plus** accompagnés par  
2 SESSAD
- Aucune prise en charge de jeunes « par défaut »

# SESSAD Déficience visuelle

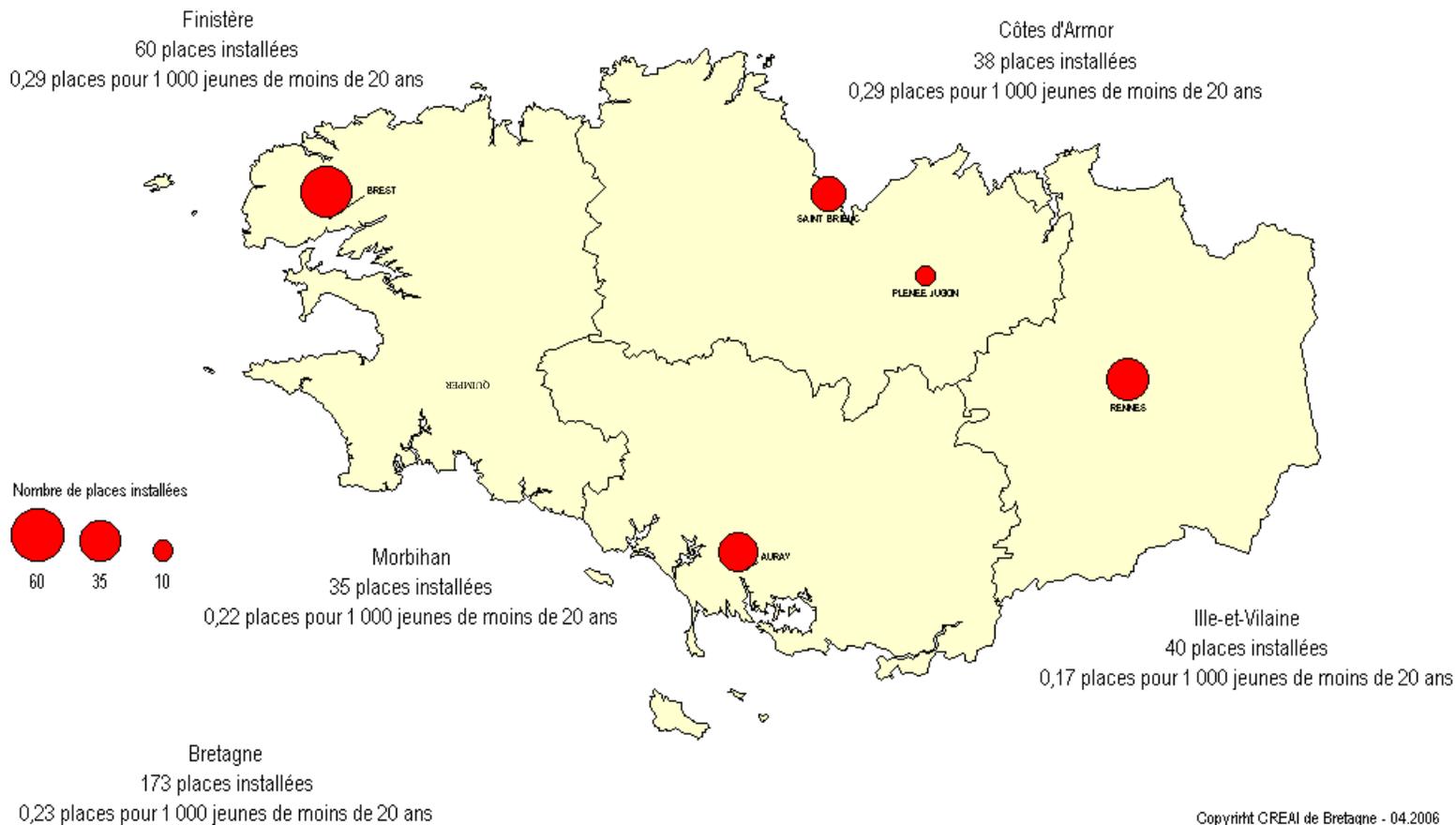
- **168 places financées au 31 décembre 2006**, soit 0.22 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans.
- Des disparités départementales qui évoluent :

Taux d'équipement par département (Source : DRASS-AMS)



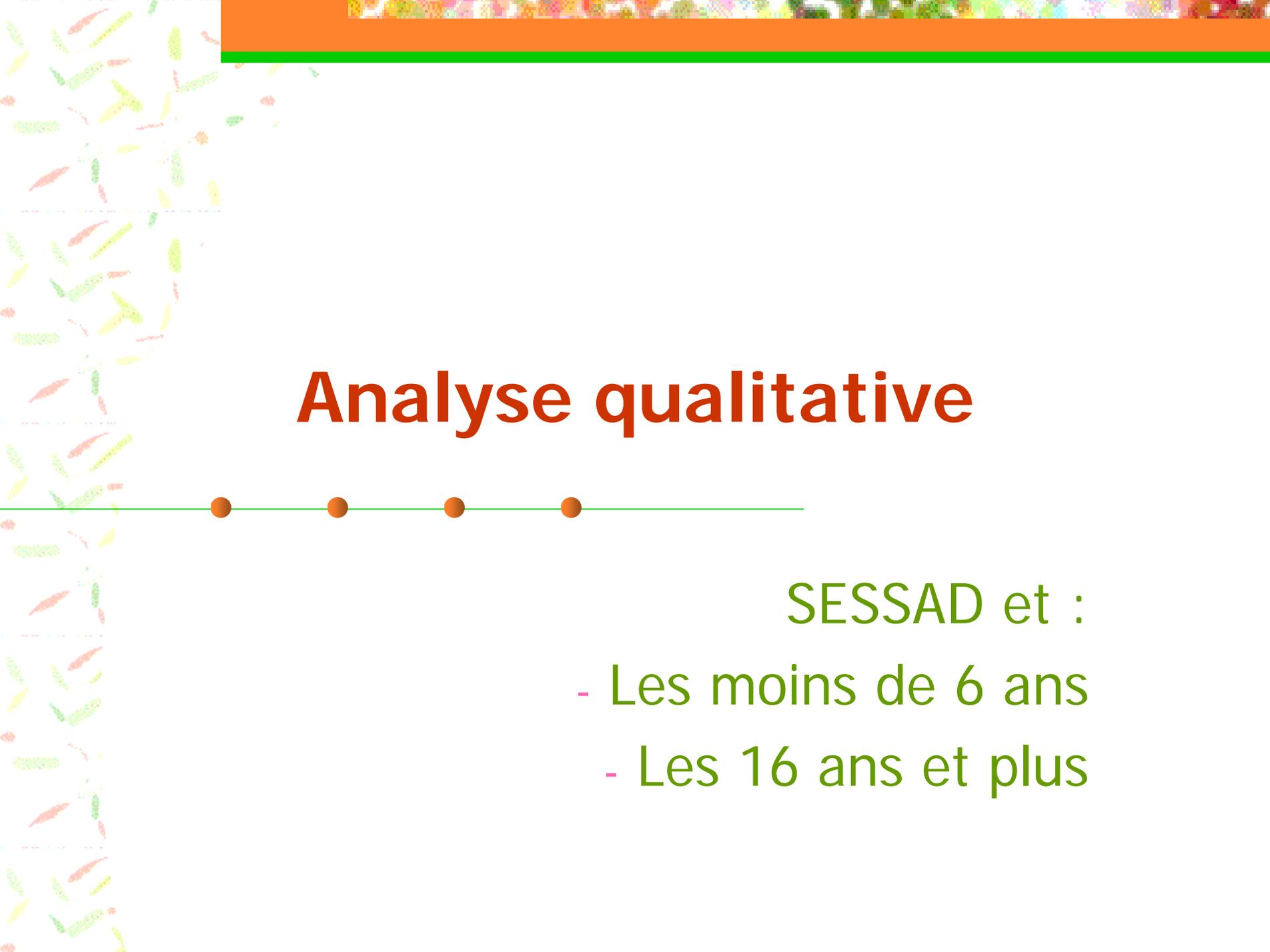
- La prise en charge de la déficience visuelle (ets + SESSAD) est particulièrement développée dans les Côtes d'Armor

## Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) au 31.12.05 Déficiência visuelle



# SESSAD Déficience visuelle

- Un **sur-effectif de 12 jeunes** au 31.12.2006
- 13 jeunes en liste d'attente (17 jeunes en 2005, 14 en 2003 et 7 en 2002)
- 1 jeune âgé de 20 ans ou plus accompagné par un SESSAD
- 1 jeune pris en charge « par défaut »



# Analyse qualitative

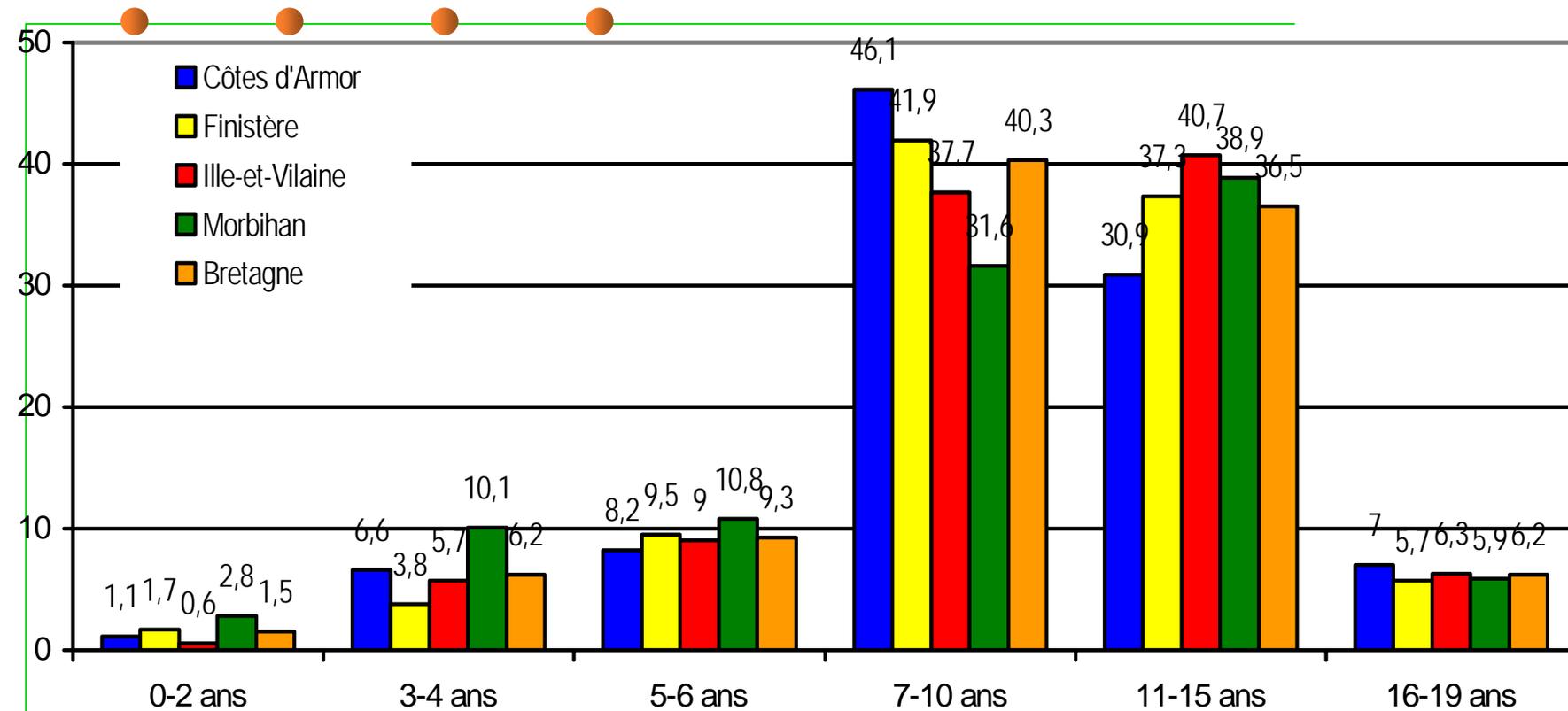
SESSAD et :

- Les moins de 6 ans
- Les 16 ans et plus

# SESSAD et accompagnement précoce

- **La majorité des SESSAD a un agrément pour intervenir auprès des moins de 6 ans (80 %)**
- Parmi eux, seuls **19** prennent effectivement en charge des enfants de moins de 6 ans, soit trois SESSAD sur dix.
- Parmi les 61 SESSAD agréés pour l'accompagnement précoce (moins de 6 ans), **seuls 8,7% des enfants suivis par ces SESSAD ont moins de 6 ans.**
- La part des moins de 6 ans est la plus importante (63,2 %) dans les SESSAD pour polyhandicapés

## Répartition de la population suivie par les SESSAD DI/DM/Polyhandicap par âge (en %) en 2005



Source : arrêté préfectoral de publication des valeurs moyennes et médianes d'indicateurs sociaux ou médico-sociaux

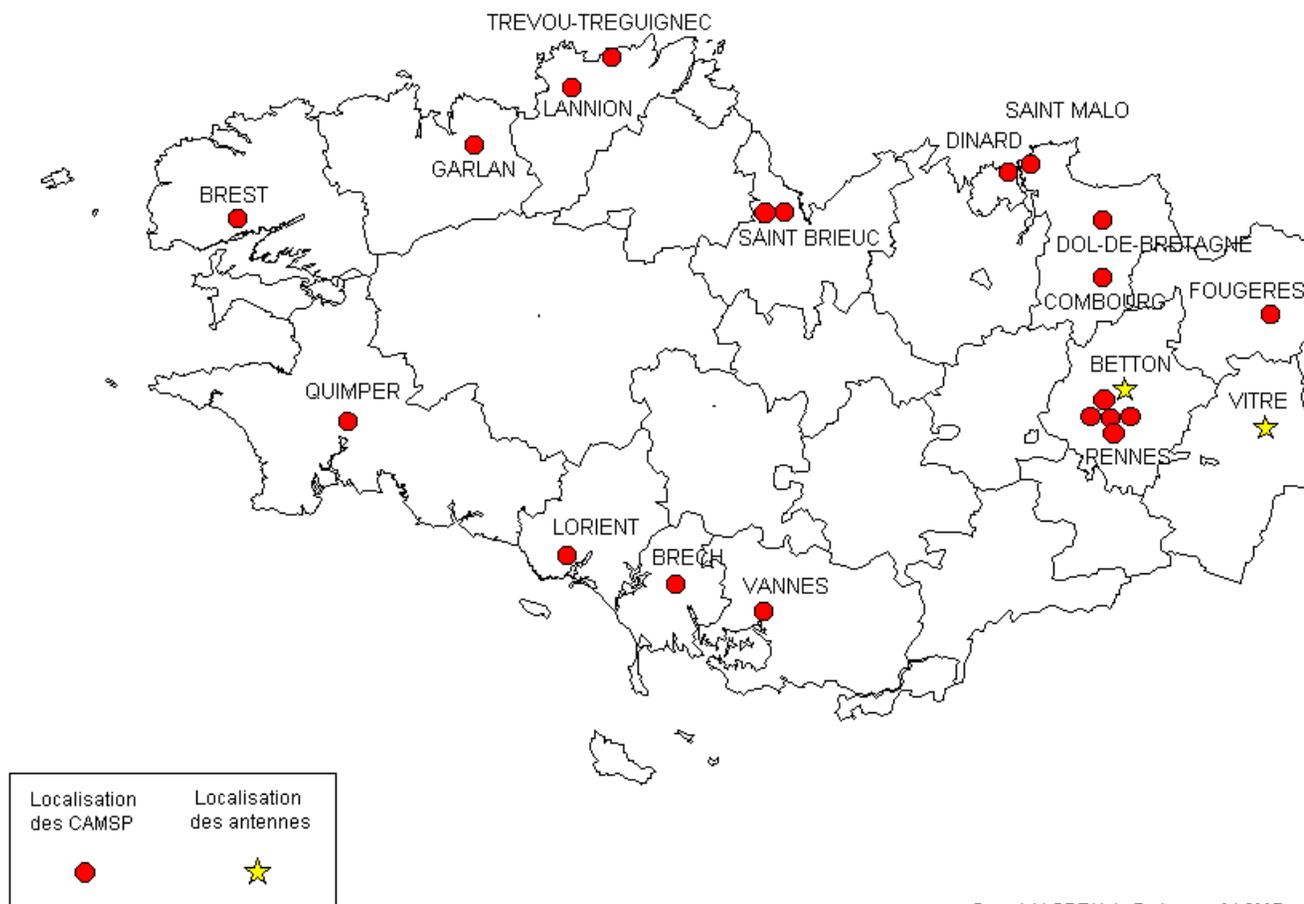
# SESSAD et accompagnement précoce : quelles organisations ?

- Absence d'équipes « dédiées »
- A l'exception de :
  - SESSAD « la Passagère » : 2 antennes « enfance » et « adolescence ».
  - SESSAD « déficience sensorielle » : SAFEP pour les moins de 3 ans et SAAAIS/SSEFIS au-delà de 3 ans.
- **Organisations spécifiques les plus citées :**
  - éducatrice jeunes enfants (9)
  - psychomotricienne (8)
  - **Formation spécifique**
  - Articulation avec le **SAFEP** (4)
  - Lien avec le **CAMSP** (3)
  - **éducateur spécialisé dédié** (2)
  - **psychologue dédié** (2)

# SESSAD et accompagnement précoce

- 42 SESSAD agréés pour l'accueil des moins de 6 ans (près de 70 %) déclarent travailler avec des partenaires spécifiques à la petite enfance
- **Partenaires les plus cités :**
  - **Crèches et/ou haltes-garderies (27)**
  - **CAMSP (21)**
  - **Pédopsychiatres (14) / Hôpital de jour (3)**
  - **Médecins PMI (8)**
  - **Ecoles maternelles (3)**
  - **Assistantes maternelles (3)**
  - **Structures de loisirs : CLSH, centre aéré (3)**
  - mais aussi, médecin de rééducation, pédiatrie généticien
- *A Brest, les locaux de la halte-garderie sont mis à disposition du SESSAD pour accueillir des enfants polyhandicapés.*
- *Des SESSAD sont sollicités pour participer au projet de Maison de la petite enfance.*

## Localisation des CAMSP de Bretagne



# SESSAD et accompagnement des 16-20 ans

- **Agrément jusqu'à 20 ans pour la majorité des SESSAD (83 %)**
- **Dans les faits, peu de jeunes âgés de 16 ans et plus accompagnés par ces SESSAD :**
  - au 31 décembre 2001, 103 jeunes âgés de 16 ans et plus suivis par un SESSAD, soit **7,3 % du public des SESSAD (source : enquête ES 01)**
  - Selon les indicateurs de l'arrêté du 15 mai 2006, les SESSAD TCC accompagnent davantage de jeunes de 16 ans et plus (11,5 %) que les SESSAD pour DI, DM et polyhandicap (6,3 %, avec des disparités départementales : de 3,5 % dans le Finistère à 10,8 % dans les Côtes d'Armor).
  - Parmi les 63 SESSAD agréés pour le suivi des 16 ans et plus, seuls **14** accompagnaient au 31 décembre 2006 des jeunes de 16 ans et plus, soit deux SESSAD sur dix
    - Seuls **5 % des enfants pris en charge par ces SESSAD sont âgés de 16 ans ou plus.**
    - Les SESSAD pour déficients auditifs présentent une sur-représentation des jeunes de 16 ans et plus (19,3 %).

# SESSAD et accompagnement des 16-20 ans

## ■ Organisations spécifiques les citées :

- éducateur spécialisé (4)
- Suivi psycho-éducatif (2)
- Lien avec les lycées généraux et professionnels (2)
- CESF (2)
- éducateur technique spécialisé (2)
- Dispositifs d'intégration et d'insertion sociale et professionnelle (1)
- Intervention d'un professionnel (pour la recherche de stage) (1)

# SESSAD et accompagnement des 16-20 ans

- seulement 35 % travaillent avec des partenaires spécifiques de l'accompagnement des 16 ans et plus.
- **Partenaires les plus cités :**
  - GRAFIC (9)
  - SIFPro / SIPFP (5)
  - CFA (4)
  - Mission Locale (3)
  - UPI Pro (2)
  - SEGPA (2)
  - Maison familiale rurale (2)
  - SAVS (1)
  - Entreprises (1)
  - Cap emploi (1)

# SESSAD et réponses aux populations « spécifiques »

- l'accompagnements d'enfants et d'adolescents **présentant des troubles autistiques et apparentés**
  - 2 SESSAD dédiés : Brest, Rennes
  - Des SESSAD DI agréés pour suivre des jeunes autistes/TED
    - Ex : SESSAD de Kerdiret (14 pl. sur 30) ou SESSAD La Passagère (5 pl. sur 35).
- L'accompagnement des jeunes présentant des **troubles spécifiques du langage oral :**
  - 2 SESSAD agréés



Merci pour votre participation

---

- 
- 
- 
-